

MINISTERE DU COMMERCE**Arrêté du 25 Safar 1442 correspondant au 13 octobre 2020 fixant la liste nominative des membres du comité national du codex alimentarius.**

Par arrêté du 25 Safar 1442 correspondant au 13 octobre 2020, la liste nominative des membres du comité national du codex alimentarius, présidé par le ministre chargé de la protection du consommateur ou de son représentant est fixée en application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 05-67 du 20 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 30 janvier 2005 portant création du comité national du codex alimentarius et fixant ses missions et son organisation, comme suit :

- M. Naim Khiat, représentant du ministère des affaires étrangères, membre ;
- M. Houcine El Assa, représentant du ministère de l'agriculture et du développement rural, membre ;
- Mme. Razika Gendouzi, représentante du ministère de l'industrie, membre ;
- Mme. Djamila Nadir, représentante du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, membre ;
- Mme. Assia Ferani, représentante du ministère de l'environnement, membre ;
- Mme. Monia Boukadoum, représentante du ministère de la pêche et des productions halieutiques, membre ;
- Mme. Amina Chahed, représentante du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, membre ;
- M. Hamza Menzer, représentant du ministère des finances, membre ;
- Mme. Djamila Akrem, représentante du ministère des ressources en eau, membre ;
- M. Mohamed Ayachi, représentant de l'organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement, membre.